

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑲ Numéro de dépôt: **88810098.9**

⑤① Int. Cl.4: **E 01 D 15/14**

⑳ Date de dépôt: **19.02.88**

③① Priorité: **17.03.87 CH 1003/87**

④③ Date de publication de la demande:
19.10.88 Bulletin 88/42

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **Glassey, Paul**
CH-1961 Haute-Nendaz (CH)

⑦② Inventeur: **Glassey, Paul**
CH-1961 Haute-Nendaz (CH)

⑦④ Mandataire: **Justitz-Wormser, Daisy P., Dipl.-Chem. et al**
c/o Patentanwalts-Bureau ISLER AG Walchestrasse 23
CH-8006 Zürich (CH)

⑤④ **Dispositif pour régler une passerelle de transbordement en fonction du niveau respectif de l'eau.**

⑤⑦ Une partie de pont (1) est articulée réglable en inclinaison sur un môle (M) par l'intermédiaire d'un appui (15) accroché dans des fondations massives (F).

La partie de pont (1) est réalisée en forme de parallélogramme à quatre branches, et son extrémité extérieure est fixée sur un portique (8) coulissant en hauteur dans un appui (3). Une partie de passerelle (2) horizontale en porte-à-faux, est fixée au portique (8). Par le réglage en hauteur du portique (8), dans l'appui (3), on peut déplacer la partie de passerelle (2) par rapport au niveau de la surface de l'eau.

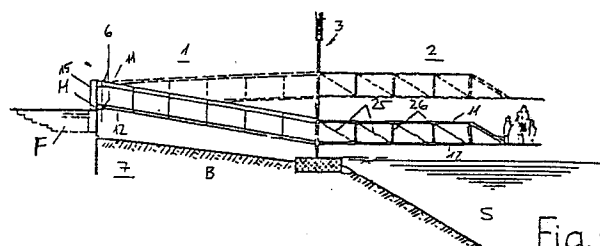


Fig. 1

Description

"Dispositif pour régler une passerelle de transbordement en fonction du niveau respectif de l'eau".

La présente invention concerne un dispositif selon le préambule de la revendication 1.

Selon EP-A 30 909, on connaît un dispositif formant une transition mobile entre un navire et une construction fixe. Pour cela, une passerelle est articulée à un axe vertical suivant la construction. Cette passerelle est en forme de parallélogramme et peut ainsi être maintenue réglable en hauteur et libre en porte-à-faux. Une construction, prévue à l'extrémité libre, porte un escalier relié par une articulation et qui s'appuie sur le navire par l'intermédiaire d'un coussin d'air.

Bien qu'un tel dispositif permette de compenser les oscillations de hauteur relative résultant des vagues, cette publication ne donne aucune indication pour la construction d'une passerelle de transbordement de hauteur réglable pour accéder ou quitter des navires, des bateaux ou analogues en conservant à la passerelle de transbordement une hauteur constante au-dessus du niveau de l'eau.

La présente invention a ainsi pour but de créer un dispositif permettant d'accéder ou de quitter un navire à hauteur optimale au-dessus du niveau de l'eau même si le niveau de l'eau varie de plusieurs mètres en cours d'année.

Un exemple de réalisation de l'invention sera décrit ci-après à l'aide des dessins annexés dans lesquels :

- La figure 1 est une vue de côté d'une passerelle de transbordement, selon l'invention,
- La figure 2 est une vue en plan de la passerelle de la figure 1,
- La figure 3 est une vue en coupe selon la ligne de coupe III-III de la figure 2,
- La figure 4 est une vue en coupe selon la ligne de coupe IV-IV de la figure 2.

La figure 1 est une vue en coupe d'un bord d'eau S. Cette figure montre clairement le talus B correspondant aux hautes eaux et le môle (M). Derrière le môle (M) se trouve une fondation massive F pour recevoir la charge de la passerelle de transbordement.

La passerelle de transbordement elle-même se compose d'une partie de pont 1 et d'une partie formant passerelle 2. La partie de pont 1 est réalisée comme un parallélogramme à quatre branches 11, 12, 13, 14, reliée de manière articulée à un appui 15 accroché aux fondations F. L'extrémité extérieure de la partie de pont 1 est fixée dans un appui intermédiaire 3 sur un portique 8 guidé de manière coulissante en hauteur sur l'appui intermédiaire 3. L'appui intermédiaire 3 est également accroché aux fondations 32.

Une partie de passerelle 2 est en porte-à-faux par rapport à l'appui 3 au-dessus de la surface de l'eau, au-delà du talus B de sorte que les navires, bateaux ou analogues puissent accoster contre la partie de passerelle 2. La partie de passerelle 2 est stabilisée de manière à être auto-portante par l'intermédiaire de branches 21, 22, 23, 24, d'entretoises 25 et

d'appuis 26.

En coulisant le portique 8 dans l'appui 3, on peut abaisser la partie de pont 1 par rapport à sa position horizontale représentée en tirets jusqu'à la position représentée en traits pleins. Le portique peut également être relevé si les hautes eaux le rendaient nécessaire.

Le coulisement en hauteur peut se faire par l'intermédiaire d'un treuil prévu dans l'appui 3. Ce treuil peut être actionné à la main. On peut également envisager de commander automatiquement le treuil par l'intermédiaire d'un dispositif de commande en mesurant le niveau réel à l'aide d'un appareil de mesure de niveau.

Il s'est avéré qu'avec une partie de pont 1 d'une longueur de 11,6 m et une partie de passerelle de 12 m, on pouvait avoir un abaissement de 2,5 m par rapport à la position horizontale.

Revendications

1°) Dispositif pour régler une passerelle de transbordement en fonction d'un niveau d'eau correspondant, caractérisé par une première partie (1) reliée de manière articulée à la rive et d'une seconde partie de passerelle (2) horizontale en porte-à-faux, ainsi que par un appui intermédiaire (3) muni de moyens (4) pour guider un pont de transition (5) (?) entre la partie de pont (1) et la partie de passerelle (2).

2°) Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'accrochage pour recevoir tous les efforts est réalisé sur la rive (7) par l'intermédiaire de la fixation articulée (6) de la partie de pont (1).

3°) Dispositif selon la revendication 1 ou 2, caractérisé par un portique (8) guidé de manière coulissante en hauteur dans l'appui intermédiaire (3).

4°) Dispositif selon la revendication 3, caractérisé par un treuil pour régler la hauteur du portique (8).

5°) Dispositif selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le réglage de la hauteur se fait automatiquement en fonction des informations fournies par un appareil de mesure de niveau.

0287504

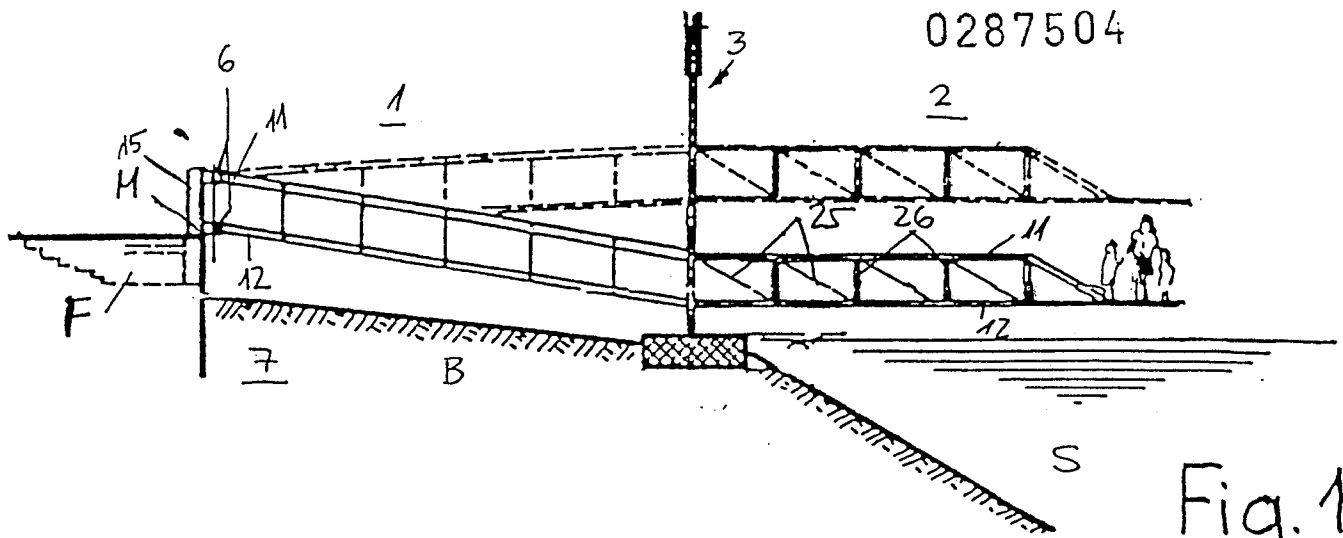


Fig. 1

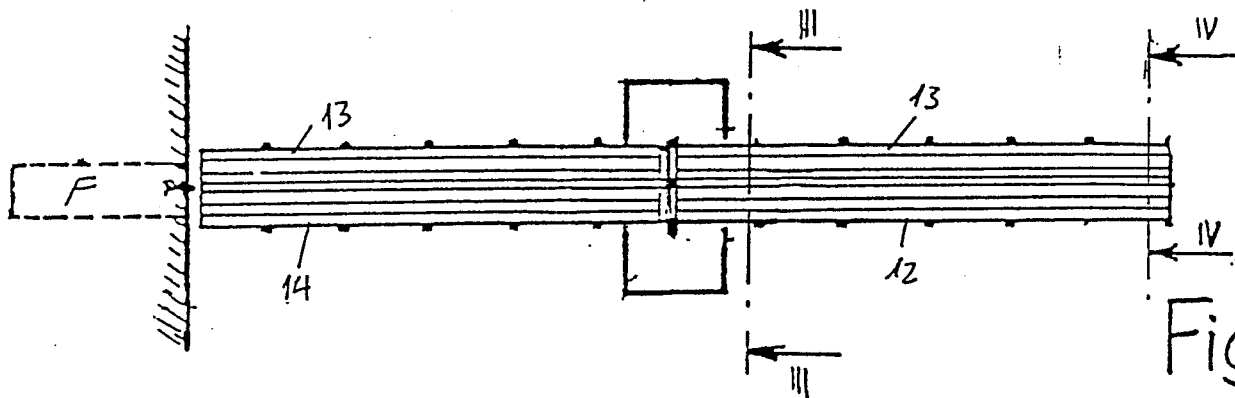


Fig. 2

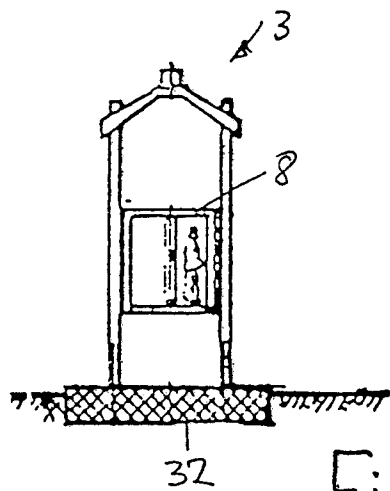


Fig. 3

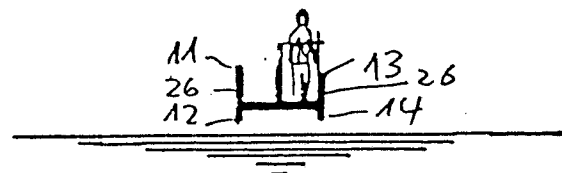


Fig. 4



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 88 81 0098

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	US-A-3 422 477 (RIGGLES) * Colonne 1, lignes 41,42; colonne 2, lignes 15-21,24-31,36-45,63 - colonne 3, ligne 17; figures 1,4-6 *	1	E 01 D 15/14
X	WO-A-8 302 126 (BOGAR HOLDINGS) * Page 4, lignes 12-14; page 5, lignes 11-13,20-22; page 7, lignes 32-34; page 8, lignes 18,19,22-31; page 9, lignes 1-3,20,21,24,25; figures 1,2,7 *	1	
A	US-A-3 341 875 (WOLLARD et al.) * Colonne 2, lignes 8-24,63-68; colonne 3, ligne 8-11,28-32; figures 1-3 *	1	
A	FR-A-2 518 149 (KOTAX GESELLSCHAFT FÜR KONSTRUKTION TECHNISCHER ANLAGEN) * Page 1, lignes 1-20; page 4, lignes 18-30; page 5, lignes 3-9,19-23,25-35; figures 1,2 *	1,3,4	
A	DE-A-3 503 840 (PAHL) * Page 2, lignes 1-5,24-32,41-44; page 3, lignes 4-7,10-13,33,34,37-41,52-54; figure 1 *	1,4,5	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
A	DE-A-3 315 817 (AUGUST PAHL GmbH) * Page 3, lignes 3-11; page 4, lignes 10-13; page 5, lignes 2-4,25-30; page 6, lignes 1-6,16-20,23-32; page 7, lignes 11-14; figure 1 *	1,4,5	E 01 D B 63 B B 64 F E 02 B
A,D	EP-A-0 030 909 (COMPAGNIE CHAMBON) * Page 12, lignes 24-28,37 - page 13, lignes 9,14,15; figure 4 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 15-06-1988	Examineur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	US-A-3 538 528 (PORTER et al.) * Colonne 2, lignes 18-28,34-36,40-43; colonne 4, lignes 24-27; figures 1,4 * ---	1	
A	WO-A-7 900 784 (AB WELIN) * Page 3, lignes 18-22,30-32; page 4, lignes 21-24,32-35; page 5, lignes 26-29; figures 1,3,8 * ---	1,4	
A	US-A-4 222 140 (OLEWINSKI et al.) * Colonne 1, lignes 5-10,32-36,39-44; colonne 2, ligne 63 - colonne 3, lignes 8,16-18,59-62; colonne 4, lignes 4-7; figures 1,5 * ---	1,3,4	
A	GB-A- 407 817 (McDOUGALL) * Page 2, lignes 43-49,52-77; figure 1 * ---	1,4	
A	GB-A- 909 800 (COMPAGNIE SALINIÈRE DE LA CAMARGUE) * Page 1, lignes 13-15,18-31,77-84; page 2, lignes 69-77,85-95,99-105,111-113; figures 1,2,5A * -----	1,3,4	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 15-06-1988	Examineur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant			